



**Groupe d'Action qui dénonce le Manque de Places
pour personnes handicapées de grande dépendance**

Charte pour l'orientation professionnelle des familles confrontées à l'autisme

Le GAMP informe, soutient et oriente les familles confrontées au handicap de grande dépendance. Beaucoup de demandes concernent l'accompagnement de l'autisme. Nous renseignons uniquement les services, les professionnels en libéral, les associations et groupes d'entraide qui répondent aux critères de qualité suivants.

Recommandations de bonnes pratiques :

- Sont recommandées les interventions éducatives, comportementales et développementales en ligne avec les guides de bonnes pratiques nationaux et internationaux.
- Plus particulièrement, sont recommandées les pratiques A.B.A. (Analyse du Comportement Appliquée), ESDM® (Modèle Denver), TEACCH®, PECS®. [Voir document du GAMP sur les « bonnes pratiques »](#).
- Ne sont pas recommandées les interventions pour lesquelles les résultats des recherches sont inexistantes, insuffisants ou non reconnus par la communauté scientifique internationale (ex. : psychanalyse, psychothérapie institutionnelle, régimes alimentaires, etc.).

Formation professionnelle des intervenants :

- Les intervenants doivent être en possession d'un diplôme d'études supérieures et/ou universitaires. Une formation complémentaire à l'autisme est indispensable et doit être dispensée par des professionnels et organes de formation reconnus par les pouvoirs publics ou certifiés à l'étranger (ex. : formations de la Fondation SUSA, formations reconnues par l'ANESM-HAS en France).
- Pour ce qui est de la pratique spécifique de l'A.B.A., nous recommandons les professionnels ayant suivi un cursus universitaire certifiant ou étant en possession d'un diplôme reconnu à l'étranger (RBT®, BCBA®). Les formations courtes non certifiantes peuvent être un plus mais ne suffisent pas à qualifier un professionnel comme un « intervenant ABA ».
- Les formations au PECS® ou autres systèmes de communication validés par les guides de bonnes pratiques doivent être dispensées par les organismes certifiés à cet effet.
- Les apprentissages scolaires sont du ressort d'enseignants ou pédagogues diplômés et formés aux approches adaptées à l'autisme (ex. TEACCH®, Epsilon à l'école®).
- Ne sont pas recommandées les personnes se réclamant d'une formation acquise par l'expérience (parent, proche) ou par leur vécu personnel (personnes autistes).

Ethique et déontologie :

- Tous les services, associations, intervenants et bénévoles doivent respecter les règles de déontologie professionnelle et la protection de la vie privée. Le partage d'informations sur des personnes concernées et leurs familles doit se faire avec l'accord de celles-ci.
- Les groupes de parole et d'entraide sont tenus au même devoir de confidentialité, plus particulièrement sur les réseaux sociaux.

Clarté et transparence des informations :

- Les modalités d'intervention, les CV et diplômes des intervenants, les types d'intervention et les informations sur les services, ainsi que leurs prix, doivent être précisés dans leur communication (dépliant informatif, site Internet, etc.).